



l'ASTRAKAN

bèèèèè, bèèèèè, bèèèèè...

Revue de l'Ordre Souverain de la Calotte

Octobre 1999

Editeur responsable: Jean Charles Carrette, 170 bvd Général Jacques 1050 BXL, jccarrette@hotmail

Le mot du boss...

Chers amis Calotins (ton paternel),

Pour la dernière fois, je prends ma plume (PC COMPAQ, pentium 2, Processor Intel 64.OMB RAM) et mon encre (Printer HP Deskjet Plus) pour vous écrire en tant que Grand-Maitre. Et oui, les meilleurs choses ont une fin.

J'espère que les rentrées se sont déroulées correctement, avec fastes et honneurs et dans le respect des plus grandes traditions (bières, a-fonds, gerbes, chants, "sale bleu ta gueule"...)

Pour ma part, j'ai été droppé dans la gueule du loup, car je me retrouve étudiant à l'ULB (si ils savaient ...) et je suis donc obligé de fréquenter ces drôles de gars avec une grande casquette (comme si il y avait tellement de soleil en Belgique). Ils ont des moeurs tout-à-fait bizarres mais qui, après une visite à la Jefke, m'ont paru assez familières.

Le banquet OSC aura donc lieu ce samedi 30 octobre à Bruxelles. Normalement, ce banquet aurait dû se dérouler à Leuven, mais comme j'étudie à Bruxelles et que ces connards me flanquent des travaux à rendre tous les jours, il m'était dès lors impossible de chercher une salle à Leuven. Bref, c'est à Bruxelles et puis c'est tout.

Tout en attendant ce jour ou le nouveaux Grand-Maitre de l'an 2000 (c'est à la mode) sera nommé, je vous souhaite de bonnes guindailles et j'espère vous voir le 30 octobre.

UT VIVAT, CRESCAT FLOREATQUE OSC

Jean-Charles Carrette, Grand-Maitre à la retraite

Merci de faire tourner les infos contenues dans cette revue parmi les membres de ton ordre.

Des sous!

L'Osc, comme chaque année, demande aux ordres qui y sont représentés de payer une cotisation modique. Celle de cette année sera la même que celle de l'an dernier, à savoir 2500BEF TTC.

Etant donné le changement de comité, cette participation vous sera réclamée «cash» au banquet. Si vous ne l'aviez encore payée après ce délais, nous mentionnerions dans le futur (c.-à-d. lorsqu'il y en aura un) un numéro de compte où verser votre dû.

Pour la trésorerie prochaine, merci.

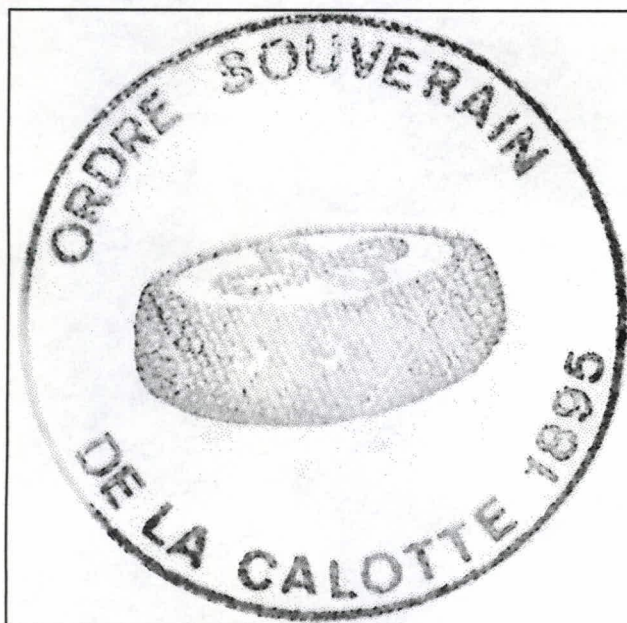
Choix du Chancelier 2000.

A l'heure où je vous écris, le chancelier de l'année 99-2000 n'a pas encore été nommé par le Grand-Maître. La seule chose de sûre est qu'il sera issu d'un des ordres de Bruxelles et qu'il ne sera pas Moine (à moins que ?).

Une foule de candidat-chancelliers s'est en effet présentée lors d'une réunion informelle et il fut impossible de départir sur-le-champ les membres d'ordres honorables qui réclamaient leur droit à la chancellerie, qui en vertu du temps écoulé depuis que le collier fut entre leurs mains, qui eu égard à leur représentativité de Bruxelles, la bonne tenue de leurs membres ou à leur probité à vlekker les gens qui leur céderaient cette place de bon gré...

En clair, l'OSC désigne, désignera ou a déjà désigné (en fonction du moment où vous recevrez ce courrier!) son futur Grand-Maître ce mercredi 13 octobre. Seuls les directeurs et certains anciens Grands-Maîtres ont été, conviés, comme les statuts y autorisent (cfr. Titre 2. Art.7) et de leur décision, à la majorité simple sortira le nouveau Chancelier.

Quant aux autres membres du comité (secrétaire et trésorier), nous faisons d'ores et déjà appel à toutes les candidatures. Elles seront à exprimer lors du banquet qui se tiendra le 30 Octobre.



L'Ordre Souverain de la Calotte

vous convie à

Son extraordinaire banquet

qui se tiendra

Le 30 Octobre 1999 vers 19h30

en la salle

Europarty

59 rue du Sceptre 1040 BXL

Réservation souhaitée chez le Grand Maître

PAF: 800 BEF

(0486/51.53.35 ou jccarette@hotmail.com)